

Union Nationale du Sport Scolaire
13, rue Saint-Lazare
75009 PARIS

Paris, le 21 novembre 2011

Le Directeur Général de l'U.N.S.S
à
Mesdames, Messieurs les Chefs
d'Etablissement
Présidents
des Associations Sportives

ÉTABLISSEMENT :

VILLE : ACADÉMIE :

J'ai le plaisir de vous informer que, suite aux excellents résultats obtenus lors des championnats d'académie, l'élève :

PRENOM : NOM :Catégorie de Poids :.....

est qualifié(e) pour participer au :

CHAMPIONNAT de France de KARATE

Du 24 – 25 janvier 2012

DOJO des Bosquettes
Sainte Maxime (Académie de Nice)

Vous voudrez bien prendre connaissance des informations ci-jointes, et renvoyer **par fax** au Service Régional UNSS de Nice (04 92 19 92 92) ou Mail dsr17@unss.org , la **fiche de confirmation de participation**, afin que les organisateurs puissent vous accueillir dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite un bon Championnat de France.

Laurent PETRYNKA
Directeur de l'UNSS

Les inscriptions se feront directement sur le PORTAIL UNSS sous la responsabilité du Service Régional de votre académie.

Pour tout renseignement ou en cas de forfait, contacter le Service Régional de votre académie.

CHAMPIONNAT de FRANCE UNSS DE KARATE

INFORMATIONS GENERALES

1 - Organisation

Le Championnat de France UNSS de KARATE 2012 est organisé par :

Le Service régional UNSS de NICE
410, Av Janvier Passero
Les 3 rivières, Bat A11
06210 Mandelieu la Napoule

Serge Morisot Directeur Régional
Port : 06 86 78 67 09
☎ : 04 92 19 92 92
Fax : 04 92 19 04 60
Mail : dsr17@unss.org

2 - Inscriptions en ligne

Chaque directeur de Service Régional UNSS inscrira à l'avance sur le serveur Intranet UNSS les compétiteurs au plus tard le jeudi 15 décembre 2011.

NB : Remplacements possibles jusqu'au lundi 16 janvier 2012. Passé cette date, la fonctionnalité ne sera plus accessible. Aucune modification ne sera prise en compte au-delà.

3 – Déplacement

Les karatékas sont qualifiés sous l'égide de l'**association sportive** de l'établissement dont ils dépendent.

Ils se déplacent dans le cadre de leur association sportive.

Le service régional de l'U.N.S.S. dont vous dépendez est chargé de coordonner la mise en place des moyens de transport regroupant le collectif de l'académie (voire d'académie limitrophe). Ces moyens (autocars ou équivalents selon les effectifs) doivent permettre d'abaisser les coûts d'une part et d'assurer, durant la totalité du séjour, l'autonomie des déplacements de la délégation.

Je vous invite à prendre contact avec votre service régional UNSS afin de prendre connaissance de l'ensemble des conditions associées.

4 - Accès au lieu du CF

Accueil et compétition au Complexe sportif des Bosquettes, Route du Muy, à Sainte Maxime. (Informations sur <http://www.ste-maxime.com/fr/sejour/COMPLEXE-SPORTIF-DES-BOSQUETTE.html>)

➤ **Par la route** : Sortie n°36 sur l'autoroute A8, continuer sur N555 pendant 1,2km, au rond point prendre la D25 en direction de Sainte Maxime. Le complexe est visible du bord de route à coté d'Aqualand.

➤ **Par le train** : arrivée en Gare de Saint Raphaël, où des navettes sont prévues par l'organisation.

5 – Hébergement Restauration

Adresser les fiches Hébergement/restauration et confirmation de participation par mail (dsr17@unss.org) ou Fax (04 92 19 04 60) ainsi que le chèque de règlement (à l'ordre de SR UNSS Nice) par voie postale pour le 9 janvier 2012 au Service Régional à Mandelieu.

Prix forfaitaire indivisible, comprenant les frais d'organisation, l'hébergement, la restauration pour les 2 jours : 45 € par personne du dîner du mardi soir au déjeuner du mercredi.

➤ **A l'accueil**, il sera demandé **par délégation un chèque de caution de 500 € pour l'hébergement et le matériel** (à l'ordre SR UNSS Nice)

Ils seront détruits après examen des lieux et du matériel mis à disposition (ou restitués par courrier à la demande).

➤ **Restauration** : **Les repas du midi** seront pris sur le lieu de compétition ; le petit déjeuner et le dîner au centre d'hébergement.

Un repas froid pour le retour après la compétition vous est proposé au prix de **8 €** (cf. fiche d'hébergement).

6 - Comportement

Aussi bien sur le site de compétition qu'à l'extérieur du Domaine ou sur les lieux d'hébergement, **le comportement des compétiteurs doit être irréprochable.**

Tout manquement aux règles de bonne conduite pourra faire l'objet de sanctions scolaires, sportives ou financières.

Les élèves sont en permanence sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

Chaque responsable d'AS doit être en possession de la liste des numéros des personnes à joindre à tout moment en cas d'accident.

7 - Droit à l'image

Des photos et des films seront réalisés pendant la compétition. En cas de refus des parents, merci de nous le préciser à l'accueil.

8 - Rappel réglementaire

Chaque participant doit être en possession de sa licence UNSS dûment enregistrée pour l'année 2011/2012. Elle devra être présentée à chaque rencontre. En cas de non présentation ou de licence non valide, vous devrez établir une déclaration sur l'honneur, présenter un document officiel d'identité comportant la photographie de l'élève et vous acquitter d'une amende de **8 €** (règlement intérieur de l'UNSS).

Signature du Chef d'Etablissement obligatoire

+ **Cachet de l'Etablissement.**

Les licenciés UNSS participent aux compétitions sous les couleurs de **l'association sportive** de leur établissement.

9 - Formule de compétition

La compétition se déroulera suivant les règles de la FFKaraté : formule adaptée en fonction des effectifs par catégorie.

Rappel : Aucun sur classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

10 - Jeunes officiels

Des jeunes officiels formés localement au sein de la FFKaraté pourront être intégrés à ce championnat en tant que commissaires sportifs ou arbitres.

Les arbitres sont désignés par la FFKaraté, ainsi que les meilleurs Jeunes Arbitres issus des inter-régions.

11 - Santé

Un service médical sera assuré pendant toute la compétition.

Des contrôles anti-dopage (utilisation de substances interdites) peuvent être effectués lors de toutes compétitions UNSS.

Dans le cas où vous êtes l'objet d'un traitement médical, n'oubliez pas de vous munir des pièces justificatives.

Si vous devez subir un contrôle anti-dopage, vous pouvez être accompagné d'un adulte de votre choix.

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE KARATE

FICHE DE CONFIRMATION de PARTICIPATION

PAR FAX OU MAIL à la Direction Régionale de NICE impérativement pour le 9 janvier 2012
Passé ce délai, vous êtes considéré comme forfait et le remplaçant sera convoqué.

ACADEMIE :	DEPARTEMENT :
------------	---------------

ASSOCIATION SPORTIVE :	
SECRETAIRE d'A.S. : (Nom Prénom)	
ETABLISSEMENT :	
CODE POSTAL / VILLE :	
TEL. ETABLISSEMENT :	
ACCOMPAGNATEUR RESPONSABLE :	
TEL. PORTABLE + EMAIL ACCOMPAGNATEUR :	

Confirme la participation des individuels suivants :
(REEMPLIR AVEC SOIN TOUTES LES COLONNES)

	Nom et prénom*	Sexe*	Année naissance*	Grade* (obligatoire)	Catégorie de poids*	Numéro de licence*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

(Si nécessaire joindre une feuille complémentaire)

* Toutes ces données seront renseignées sur un serveur informatique par vos services régionaux UNSS respectifs.
Merci de leur donner également tous les renseignements qu'ils pourront également vous demander.

A..... , le

Signature du Chef d'Etablissement,
Président de l'A.S.
(Obligatoire)

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE KARATE

FICHE HEBERGEMENT RESTAURATION

PAR FAX OU MAIL à la Direction Régionale de NICE impérativement pour **le 9 janvier 2012**

ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT (à l'ordre de SR UNSS Nice), à l'adresse :

Service Régional Nice

410, Ave J.Passero

Les 3 rivières Bat A11

06210 Mandelieu la Napoule

Passé ce délai, vous êtes considéré comme forfait et le remplaçant sera convoqué.

ACADEMIE

DEPARTEMENT

ASSOCIATION SPORTIVE :	
SECRETAIRE d'A.S. : Nom - Prénom	
ETABLISSEMENT :	
CODE POSTAL / VILLE :	
TEL. ETABLISSEMENT :	
ACCOMPAGNATEUR RESPONSABLE :	Mr, Mme Mlle
PORTABLE + EMAIL	

	Filles	Garçons	Accompagnateur Femme	Accompagnateur Homme	Nombre de personnes	Total €
Hébergement à 45€/pers						
Repas froid du retour à 8€/pers						
Facture totale €						

Transport : Train, minibus	Heure Arrivée (Avant 16H30)	Heure Départ (à partir de 16H00)	Accompagnateur : Nom Prénom	Téléphone Portable

A....., le

NOM - Prénom

Signature

FICHE TECHNIQUE

Catégories : B3/MF – CF – JF – B3/MG – CG – JG

Composition des équipes :

- 48 compétiteurs maxi (36 en combat et 12 en Kata)
- 6 minimum (5 en combats et 1 en Kata)
- Pas plus de 2 compétiteurs dans la même catégorie de poids

Jeune Officiel :

Tout concurrent doit être capable d'assumer les responsabilités de l'organisation.

Réf. : arbitrage FF karaté adapté UNSS (Documents sur le site www.unss.org)

Règlement de la compétition :

Règlement FF karaté adapté UNSS – A télécharger sur le site www.unss.org

Il est indispensable de lire le règlement qui prévoit des ajustements de surface de combat et de temps.

Formule de compétition :

Compétition individuelle Kata et Combat par catégorie, de sexe et de poids.

Les 15 meilleurs résultats des jeunes de chaque Académie seront pris en compte pour le classement de l'équipe.

Date limite d'inscription : **9 janvier 2011 avec la fiche ci-jointe**

Au Service Régional de NICE

Fax : 04 92 19 04 60

@ : dsr17@unss.org

Horaires des rencontres :

Mardi 24 janvier 2012

14h00 – 17h00 : Accueil des équipes, contrôle des katas et pesée

16h30 – 17h30 : Réunion des responsables et accompagnateurs de l'équipe

17h30 – 19h00 : Briefing jeunes officiels kata et kumité

19h00 : Repas avec priorité aux concurrents de la compétition kata

20h00 : Echauffement

20h30 – 22h30 : Compétition kata

Mercredi 25 janvier 2012

7h00 : Accueil

7h15 – 7h45 : Echauffement

8h00 : Compétition kumité

12h00 : Repas sans arrêt de la compétition

14h00 – 15h30 : Finales

15h30 – 16h00 : Remise des récompenses



CHAMPIONNAT de FRANCE UNSS

ACADEMIE :

Benjamins 3 - Minimes - Cadets - Juniors

Masculins / Féminins

Correspondant:

Sainte Maxime, les 24 et 25 JANVIER 2012

Date Limite D'inscriptions : 9 Janvier 2012

Tél :

Retour Inscriptions : Service UNSS Nice

CATEGORIE MASCULINE - MINIMES & BENJAMINS 3

C O M M B A T	N° de Licence	Nom / Prénom	-46kg	-53kg	+53 kg

CATEGORIE MASCULINE - CADETS

C O M M B A T	N° de Licence	Nom / Prénom	-53kg	-60kg	+60 kg

CATEGORIE MASCULINE - JUNIORS

C O M M B A T	N° de Licence	Nom / Prénom	-60kg	-67kg	+67 kg

CATEGORIE FEMININE - MINIMES & BENJAMINS 3

C O M M B A T	N° de Licence	Nom / Prénom	-46kg	-53kg	+53 kg

C O M B A T	N° de Licence	Nom / Prénom	-47kg	-54kg	+54 kg

CATEGORIE FEMININE - JUNIORS

C O M B A T	N° de Licence	Nom / Prénom	-48kg	-55kg	+55 kg

CATEGORIE KATA FEMININES

K A T A	N° de Licence	Nom / Prénom	MINIME	CADETTE	JUNIOR

CATEGORIE KATA MASCULINS

K A T A	N° de Licence	Nom / Prénom	MINIME	CADETTE	JUNIOR

JEUNE OFFICIEL

J O	N° de Licence	Nom / Prénom	N1	N2	N3